ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

CRITERIUM REGIONAL

UFOLEP

Plein Air

NOYON

13/05/2018

Fédération sportive de la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

COMITE REGIONAL U.F.O.L.E.P FLANDRES ARTOIS PICARDIE

REGLEMENT

1. Licences

Les licences doivent être remises au secrétariat dans une enveloppe portant le nom de l'association. Les bordereaux homologués peuvent remplacer les licences.

Tout athlète non licencié lors des journées qualificatives ne sera pas admis à participer au REGIONAL

2. Catégories d'âge

EA 2009 à 2012	Un titre par Année de naissance
Poussins 2007-2008	Un titre par Année de naissance
Benjamins 2005-2006	Un titre par Catégorie
Minimes 2003-2004	Un titre par Catégorie
Cadets 2001-2002	Un titre par Catégorie
Juniors 2000-1999	Un titre par Catégorie
Seniors 1979-1998	Un titre par Catégorie

Un titre sera décerné pour les vétérans (nés en 1978 et avant)

3. Inscriptions

Les départements fourniront une liste d'athlète qualifiée qui pourra disputer le Critérium Régional individuel. **La liste des athlètes participant aux régionaux est à envoyer par les clubs avec les épreuves auxquelles il participe, pour le 4 MAI 2018 IMPERATIVEMENT**

A ENVOYER AVANT LE 4 MAI 2018
A : Monsieur Claude GUERIN
37 Rue Charles de Gaulle
60250 MOUY
Tel Fax : Email: guerin-claude1@bboxf.fr

ATTENTION !

ACCOMPAGNE D'UN CHEQUE DE 1€50 PAR ATHLETES ENGAGES

AUCUNE INSCRIPTION ET CHANGEMENT D'EPREUVE NE SERONT ACCEPTES SUR PLACE

4. Epreuves

Pour toutes les catégories Ecoles athlétisme, poussins (M et F), il faut envoyer vos inscriptions pour chaque épreuve disputée (même les concours).

Pour les BENJAMINS et MINIMES il faudra effectuer un quadrathlon (une course, un saut, un lancer + une autre épreuve au choix).

il n'y a plus de limitation du nombre d'épreuves à partir des cadets mais les responsables des clubs devront veiller à inscrire leurs athlètes dans des limites raisonnables (attention aux épreuves pouvant avoir lieu en même temps).

IL EST RAPPELER QUE LES COURSES SONT PRIORITAIRES PAR RAPPORT AUX CONCOURS

Un athlète quittant son concours devra avertir le responsable de ce concours et pourra reprendre celui-ci dès qu'il le pourra

ATTENTION !

Les dirigeants de clubs sont chargés de faire respecter la propreté des lieux (propriété privé).

Les dirigeants **AC NOYON et le comité régional UFOLEP,** déclinent toute responsabilité en cas de vol survenant au cours de l'épreuve, ainsi que les accidents en dehors des parcours.

ATTENTION !

Le port du maillot est obligatoire.

Seuls les athlètes et les officiels dont l'épreuve se déroule sont autorisés à franchir la main courante

5. Records

Pour les records départementaux ou régionaux UFOLEP, l'homologation est automatique.

Pour les records nationaux, il faut remplir une fiche, la faire signer et la remettre à la chambre d'appel. (Voir le juge arbitre)

Pour information nous ne possédons aucune trace des records à ce jour.

6. Relais

Les équipes de clubs uniquement peuvent prétendre au titre. (Clôture des inscriptions 45' avant ceux-ci)

7. Qualification pour le critérium National

La commission technique régionale établira la liste des qualifiés. Elle se réunira dans la semaine suivante.

Les clubs ont toute latitude pour refuser la qualification d'un athlète qu'ils jugent trop faible. Prévenir dans ce cas le responsable régional.

8. Demandes de repêchage pour le critérium National

Elles doivent être remises à la chambre d'appel avant la fin des épreuves régionales et peuvent concerner des athlètes présents lors du critérium régional en cas de contre-performance ce jour là (blessures)

Aucun repêchage pour un athlète non qualifié pour les régionaux.

Composition de la demande

* motif de la demande, performance réalisée le jour des Départementaux U.F.O.L.E.P.
* chèque de caution de 15 € à l'ordre de l'U.F.O.L.E.P. Flandres Artois Picardie.

Ce chèque sera tiré si l'athlète n'est pas repêché et s'il est repêché et qu'il n'honore pas sa sélection. Il sera détruit dans les autres cas.

9. Composition du jury

Chaque association délègue un de ses membres pour le jury (de 1 à 5 qualifiés) ou 3 de ses membres pour les associations ayant plus de 5 athlètes qualifiés.

10. Engagements

Un droit d'engagement de 1,50 € par athlète, quelque soit le nombre d'épreuves, sera perçu. **Le paiement pourra être effectué sur place sur la liste des engagés (et non celle des présents ce jour-là) faute de quoi les athlètes ne pourront participer.**

BUVETTE – RESTAURATION

SANDWICHES ET BOISSONS A VOTRE DISPOSITION

11. Programme Ecole d'athlétisme- Poussins – Poussines

9H 30 **Composition du jury (chaque club est prié de présenter 2 personnes au jury).**

10 H 00 **Début des épreuves**

De 10 h à11 h 30 : Les enfants passeront dans l'ordre où ils le souhaitent dans les ateliers suivants :

- 50 m
- Longueur
- Balles de 200 g
- 400m pour les E.A et 1000m pour les poussins et poussines

A partir de 11 h 30 : Auront lieu les courses de 400 et 1000 m dès que 10 à 12 concurrents se présenteront sur la ligne de départ.

¤ Balles 200 g et longueur : 3 essais à tous.

¤ Tous les classements se feront au temps.

¤ Le critérium régional est ouvert à tous les EAF/EAM/PM et PF à condition d'avoir participé au critérium départemental dans chacun des 3 départements.
Il n'y a donc pas de minima de qualification.

¤ Chaque enfant devra confirmer sa participation au secrétariat sur les feuilles à disposition

¤ Chaque enfant pourra participer à toutes les épreuves 50 m, 400m, 1000 m, longueur, balles.

¤ Un titre de champion sera décerné pour le quadrathlon.

CRITERIUM REGIONAL LE 13 MAI 2018 A NOYON

12. Programme Benjamins – Minimes – Cadets – Juniors – Séniors – Vétérans (Hommes et Femmes)

13H 30 Composition du jury (chaque club est prié de présenter 3 personnes au jury)
14 H 00 Début des épreuves

Heures	Courses		Haut	Long	T.S.	Perche	Poids	Disque	Javelot	Mart.
14 H 00	400 m haies SM JM V	CT	CF/JF/SF	CM/JMS	CF/JF/SF		CM	JF/ SF	JM/SM	
	400 m haies SF JF VF	CT		MM			(5)	(1)	(0,800)	
	400 m haies CM	CT								
	400 m haies CF	CT								
	100 m BF/BM	CT								
	100 m MF/MM	CT								
	100 m CF JF SF VF	CT			BF		JM	JM	CF/JF/SF	JM
	100 m CM JM SM VM	CT					(6)	(1,750)	(0,600)	6,250
	50 M BM	CT								
	50 M BF	CT								
	400 m CF JF SF VF	CT		CF/JF/SF	CM/JM/ SM			SM		CF (3)
	400 m CM JM SM VM	CT	CM/JM: SM					(2)		JF/SF
	800 m CF JF SF VF	CT					BF (2)		CM	(4)
	800 m CM JM SM VM	CT							(0,700)	
				BF	MM			BM (1)		
	200 m CF JF SF VF	CT					MF/CF/	BF		
	200 m CM JM SM	CT					BM	(0,600)		
			BF/MF	BM			(3)			
								MF/CF	MM	
								(0,800)	(0,600)	
	1000 m BF/BM	CT					JF/ SF			CM
	1000 m MF/MM	CT					(4)			5kg
	110 m haies CM JM SM	CT	BM/ MM	MF	Triple saut		MM (4)	CM	BF	
	100 m haies CF JF SF	CT			MF			(1,500)	(0,400)	SM
	80 m haies MM	CT								VM
	80 m haies MF	CT								7,260
	50 m haies BM	CT								6kg
	50 m haies BF	CT								VM +
	3000 m MM	CT		MM	BM		SM	MM	MF/ BM	
	3000 m CM	CT					(7,260)	(1,250)	(0,500)	
	3000 m CF JF SF VF	CT								
	5000 m JM SM VM	CT								
	1500 m CF JF SF	CT								
	1500 m CM JM SM VM	CT								
	4 X 100 m BF/BM	F								
	4 X 100 m MF/MM	F								
	4 X 100 m CF JF SF	F								
	4 X 100 m CM JM SM	F								
	Fin de réunion									

¤ Si le nombre de concurrents est insuffisant pour former des séries la finale aura lieu à la place des séries.

¤ L'horaire est donné à titre indicatif.

¤ Dans les concours, certaines catégories sont regroupées ; il s'agit de concours distincts avec classements séparés.
*** S Séries**
*** F Finale**
*** CT Classement Temps.**

13. Interclubs par équipe

Les athlètes concourant individuellement pourront participer dans le cadre des interclubs par équipes à condition que la composition de celle-ci soit déposée 30 minutes avant le début de la réunion, au secrétariat.

Dans chaque catégorie :

- chaque équipe est composée de 5 athlètes
- un athlète par épreuve
- deux épreuves individuelles au maximum par athlète : (1 course + 1 saut ou
  1 course + 1 lancer ou
  1 saut + 1 lancer
  + Le relais éventuellement)
- seul le meilleur résultat de chacune des 8 épreuves et du relais sera retenu.

PROGRAMME :

Minimes F : 100 m – 100 Haies – 1000 m – Hauteur – Longueur – Triple Saut – Poids – Disque – Javelot – 4 x 60m

Minimes H 100 m – 100 Haies – 1000 m – Hauteur – Longueur – Triple Saut – Poids – Disque – Javelot – 4 x 60m

Cadettes : - 100 m – 100 Haies – 800 m – Hauteur – Longueur – Triple Saut – Poids – Disque – Javelot – 4 x 100 m

Cadets : 100 m – 110 Haies – 800 m – Hauteur – Longueur – Triple Saut – Poids – Disque – Javelot – 4 x 100 m

Jun. /Sen F : - 100 m – 100 Haies – 800 m – Hauteur – Longueur – Triple Saut – Poids – Disque – Javelot – 4 x 100 m

Jun. /Sen H : 100 m – 110 Haies – 800 m – Hauteur – Longueur – Triple Saut – Poids – Disque – Javelot – 4 x 100 m

Les feuilles de composition d'équipes seront à disposition au secrétariat.

QUALIFICATIF POUR LA FINALE NATIONALE 16 JUIN et 17 JUIN 2018
À NOYON (60)

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
FLANDRES ARTOIS PICARDIE